



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 5 avril

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Ussès, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Sallenôves, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 29 mars 2023

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 24 - votants 31.

Présents :

Carole BERNIGAUD, Christian BOCQUET, Elisabeth BOIVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, François DAVIET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Karine FALCONNAT, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

Procurations :

Pierre AGERON à Henri PERRIN
Yolande BAUDIN à Carole BERNIGAUD
Thomas BIELOKOPYTOFF à Séverine MUGNIER
Luc DUBOIS à Maly SBAFFO
Virginie FRANCOIS à Rocco COLELLA
Sylvie LE ROUX à Roland NEYROUD
Cécile LOUP FOREST à Jean-Pierre CHAMBARD

Excusé : Sophie FORNUTO

Secrétaire de séance : Henri PERRIN

N° 2023-42 : Adoption des taux 2023 de la fiscalité directe locale

Monsieur Christophe GUITTON, Vice-Président en charge des finances, rapporteur

Vu la délibération n° 2023-06 du conseil communautaire du 19 janvier 2023 portant approbation du pacte financier et fiscal,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil communautaire du 9 mars 2023,

Considérant l'avis de la Commission finances réunie le 23 mars 2023,

Il est proposé au conseil communautaire :

- De **fixer** les taux 2023 de la fiscalité directe locale pour 2023, comme suit :

	Taux 2023	Pour rappel taux 2022
Taxe foncière (bâti)	7.49 %	4.49 %
Taxe foncière (non bâti)	22.56 %	22.56 %
Cotisation Foncière des Entreprises	27.12 %	27.12 %
Taxe d'habitation (NB: sur résidences secondaires et locaux meublés non affectés à l'habitation principale)	5.61 %	5.61 %

